Ville de PORCHEVILLE

FLASH

OCTOBRE / NOVEMBRE 2026

LE MOT DU MAIRE



Chères Porchevilloises,
Chers Porchevillois,

Après la rentrée, nos familles, nos écoles, nos associations et nos services municipaux ont retrouvé leur rythme. De notre côté, nous poursuivons notre action au quotidien pour faire vivre notre commune et répondre au mieux aux besoins des Porchevilloises et des Porchevillois.

Le mois d'octobre a notamment été marqué par Octobre Rose, avec plusieurs initiatives en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Le samedi 10 octobre, nous nous sommes mobilisés lors de la Color Run, organisée au terrain du Tir à l'Arc, en présence des associations « La Note Rose » et « La Ligue contre le Cancer des Yvelines ». Le lendemain matin, une Marche Rose a été organisée en partenariat avec l'Association Culturelle Porchevilloise, prolongeant ainsi cet élan de solidarité.

Le mois se terminera dans une ambiance plus festive avec le retour de la « Halloween Party », organisée à l'Espace de Vie Sociale Boris Vian et à la Pyramide. Un événement qui permettra aux petits comme aux grands de partager, je l'espère, un bon moment.

Au-delà de ces rendez-vous, notre équipe municipale reste pleinement mobilisée sur les sujets qui concernent votre quotidien : entretien des espaces publics, accompagnement de nos écoles, soutien au tissu associatif et amélioration de notre ville.

Cette attention portée à notre environnement passe aussi par la propreté de nos rues et le respect des espaces publics. Nous poursuivons nos efforts pour maintenir une ville agréable et propre. La lutte contre les incivilités est l'affaire de tous, et nous comptons également sur le civisme et la participation de chacun.

C'est grâce à l'implication de tous que Porcheville reste une commune vivante, dynamique et agréable. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur travail ou leur présence, contribuent chaque jour à la faire vivre.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains rendez-vous et de partager ensemble ces moments qui font la vie de notre commune.

Votre Maire, Alec JALTIER

Une nouvelle adjointe au sein du Conseil municipal



Suite au départ de Madame DIEZ Christèle, pour cause de déménagement, le Conseil municipal, réuni le mercredi 30 septembre, a nommé **Madame MULCIBA-POLYCARPE Gwladys** en qualité de 6e adjointe au Maire, chargée de la Petite enfance et des Affaires scolaires.

Cette délégation permet de poursuivre et d'accompagner les actions de la Ville en faveur des enfants, des familles et de la communauté éducative.

Inscriptions Listes électorales

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune. L'inscription peut être effectuée en ligne ou directement en mairie, sous réserve de remplir les conditions requises.

Vous avez déménagé récemment ? Pensez à vérifier que votre inscription correspond bien à votre nouvelle commune de résidence. Vous pouvez également vérifier en ligne votre situation électorale et votre bureau de vote.

Un doute sur votre inscription ? Faites le point dès maintenant auprès du **service État Civil**, joignable au 01 30 98 87 87. Vous avez **jusqu'au vendredi 12 mars** pour vous inscrire.

La démarche peut également être effectuée par internet sur le site https://www.service-public.gouv.fr/

- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

ENVIRONNEMENT

Haies, arbres et arbustes : adoptons les bons réflexes !

Pour la sécurité et le bien-être de tous, l'entretien des végétaux situés en bordure des voies publiques ou privées est essentiel. Les riverains sont invités à tailler régulièrement leurs haies et arbustes afin de ne pas gêner la circulation des piétons, masquer les panneaux ou feux de signalisation, et préserver la visibilité aux intersections.

Un geste simple et responsable pour des espaces publics plus sûrs et agréables pour tous !



Dépôts sauvages | Encombrants

Les dépôts sauvages de déchets constituent une véritable atteinte à notre environnement et à la qualité de nos espaces publics. Déposés au pied d'un conteneur, sur un trottoir, dans un espace vert, en bord de route ou dans un lieu isolé, les déchets abandonnés dégradent rapidement notre cadre de vie.

Abandonner, jeter ou déposer des déchets dans un lieu non prévu à cet effet constitue une infraction. Selon la nature des faits et les circonstances, des sanctions peuvent être appliquées, notamment sous la forme d'une amende. Lorsque l'auteur d'un dépôt sauvage peut être identifié, la commune peut également engager les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.

Des solutions de collectes existent pour chaque type de déchets. Pour en prendre connaissance rendez-vous sur le site dédié :

https://gpseo.fr/collecte-dechets

ou télécharger l'application **Infos déchets - GPSEO**

Scannez-moi pour télécharger l'application Info déchets - GPSEO

Rappel aux propriétaires de chiens

La Ville rappelle à l'ensemble des propriétaires de chiens l'importance d'adopter un comportement responsable et de rester vigilants, notamment lorsque leur animal peut présenter un risque pour les personnes ou les autres animaux.

Même un chien habituellement calme peut avoir une réaction imprévisible dans certaines situations. Il appartient donc à chaque propriétaire de prendre les précautions nécessaires pour garantir la sécurité de tous.

Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

En cas de morsure ou de dommages causés par un animal, la responsabilité de son propriétaire peut être engagée, notamment sur les plans civil et pénal.

Respecter ces règles, c'est contribuer à la sécurité de chacun et favoriser une bonne cohabitation entre habitants et animaux.



Vidéoprotection | Comment demander l'utilisation des images ?



Vous avez été victime d'une dégradation, d'un vol ou d'un autre fait délictueux et pensez que les caméras de vidéoprotection de la commune ont pu enregistrer la scène ? Une procédure précise doit être respectée.

Les images ne peuvent pas être consultées directement par les particuliers. **La Police municipale ne peut pas non plus consulter les images à la demande d'une victime.**

La démarche à suivre :

1. Déposez plainte auprès de la Police nationale.

La Police municipale n'est pas habilitée à enregistrer une plainte. Elle peut, en revanche, recueillir une main courante.

2. Lors du dépôt de plainte, signalez la présence de caméras.

Indiquez à l'agent le lieu concerné, ainsi que la date et, si possible, la plage horaire des faits.

3. Si les images sont utiles à l'enquête, la Police nationale en fait la demande.

Un officier de Police nationale peut solliciter la Police municipale afin que les images correspondant aux faits soient recherchées et extraites.

4. Les images sont ensuite utilisées dans le cadre de l'enquête.

La Police nationale peut les exploiter comme éléments utiles à la procédure et informera la victime, le cas échéant, des suites données.

À retenir : la Police municipale ne peut pas intervenir comme intermédiaire dans une enquête. Pour toute demande concernant une plainte ou une procédure en cours, il convient de se rapprocher directement du commissariat de Police nationale.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS | Point sur les interventions

Plusieurs travaux ont été réalisés ces derniers mois par la mairie et GPS&O, tandis que d'autres sont actuellement en cours ou programmés prochainement.
Voirie, réseaux, bâtiments municipaux, espaces publics... Voici un tour d'horizon des principales interventions réalisées ou en cours à Porcheville.

ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE : DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT RÉALISÉS

Afin de garantir la sécurité et la pérennité des locaux de l'école Pierre et Marie Curie, la Ville a engagé des travaux de renforcement de la salle de motricité.
Ces travaux ont notamment permis de renforcer la charpente en bois, de sécuriser la structure par l'étaiement provisoire mis en place.



Pour compléter ces aménagements, des protections en mousse ont été prévues afin de limiter les risques de blessures des enfants lors de leurs activités dans la salle de motricité.



Ces travaux de renforcement permettent aujourd'hui de disposer d'une salle de motricité sécurisée et durable, au bénéfice des élèves, des équipes éducatives et des différents utilisateurs de l'établissement.
La Ville poursuit ainsi son engagement en faveur de l'entretien, de la sécurisation et de l'amélioration des équipements scolaires de la commune.



Groupe scolaire Nelson Mandela
Achat et pose d'un panier de basket



Terrain de Tennis
Remplacement complet des grillages des 2 terrains extérieurs de Tennis

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS | Point sur les interventions (suite)





Écoles
Pose de films anti-chaleur sur les vitres des écoles





Grande Rue
Création de deux passages piétons en enrobé | Marquage en cours





Avenue Louis Tibaldi
Travaux en cours avec réfection des trottoirs, traitement des arbres avec soins, système drainant et mise aux normes des arrêts de bus.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

Halloween Party | 31 octobre

Espace Culturel Boris Vian
& Pyramide - 50, rue de la Grande Remise.



Le village oublié : ateliers créatifs, parcours frissons, grand jeu des loups-garous et photobooth. Tout public de 18h à 21h.

Le cirque des frissons : un parcours horrifique réservé aux personnes à partir de 12 ans, de 20h à 23h, pour les amateurs de sensations fortes !

Informations : 01 30 63 30 80
loisirs.culture@mairie-porcheville.fr

Cérémonie | 11 novembre

Monument aux Morts
Place du 8 mai 1945

La Ville vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre, en hommage aux soldats morts pour la France et en mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS | Point sur les interventions (suite)

Grande Salle des Fêtes | 17, boulevard de la République

Parquet







Un nouveau parquet pour la salle des fêtes

La salle des fêtes fait peau neuve ! Dans le cadre de l'entretien et de la rénovation des équipements municipaux, le parquet de la salle a été entièrement rénové.

Après la dépose de l'ancien revêtement dégradé, les travaux ont permis de retrouver un sol en bois remis à neuf, plus esthétique et mieux adapté aux nombreux événements accueillis tout au long de l'année.

Cette intervention contribue à améliorer les conditions d'accueil des habitants, des associations et des différents utilisateurs de la salle des fêtes, tout en valorisant cet équipement municipal très sollicité.

INFORMATION TRAVAUX - Autoroute A13

Des travaux de confortement du tunnel de Saint-Cloud, sur l'autoroute A13, sont programmés.

Le sens Paris → province sera fermé du 16 novembre 2026 à fin août 2027, entre le boulevard périphérique et l'échangeur de Vaucresson.

Le sens province → Paris restera ouvert à la circulation.

Cette intervention vise à renforcer et sécuriser durablement le tunnel, construit dans les années 1930.
Des perturbations de circulation sont à prévoir sur ce secteur pendant toute la durée des travaux.

Plus d'informations en scannant le QR code ci-contre :

TRIBUNES POLITIQUES

Les groupes politiques s'expriment. Les textes, informations et chiffres engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion

Pour la liste "Porcheville c'est vous" : "Notre engagement reste le même : agir au quotidien, améliorer notre ville et être à l'écoute des Porchevillois. Propreté, écoles, associations, cadre de vie : nous poursuivons nos actions avec constance et proximité."
A.Jaltier, B.Henry, M.Viandier, V.Levistre, B.Claveau, E.Junger, G.Muleiba-Polycarpe, J.Gouedard, T.Huot-Ducote, Y.Moumane, R.Anicette-Mariano, G.Lopez, T.Maillot, E.Edline, S.Gaignard, K.Chintaram, S.Jumeau, P.Menir, D.Pichon

Pour la liste "Ensemble pour Porcheville" : "Tribune non-communiqué"
B.Morosinotto-Hamot, E.Ferreira-Delettre, A.Tétard

Pour la liste "Union Porchevilloise en Action" : "Tribune non-communiqué"
L.Dahmani

Prof Express : un accompagnement scolaire accessible à tous

La Ville de Porcheville met à disposition des familles le service Prof Express, une solution d'accompagnement scolaire permettant aux élèves de bénéficier d'un soutien dans leurs apprentissages.
Accessible en ligne, ce dispositif propose un accompagnement adapté aux besoins des élèves et constitue une aide complémentaire pour les accompagner dans leur scolarité.
Un service entièrement financé par la commune, afin de permettre aux jeunes Porchevillois de bénéficier de cet accompagnement sans coût pour les familles.



Renseignements :

02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h
contact@profexpress.com
www.profexpress.com

CCAS : une prime à la réussite scolaire !

Récemment diplômés ? La mairie peut vous attribuer une prime de 100 euros !

Conditions d'obtention :
Être porchevillois depuis au moins 3 ans.
Avoir obtenu un diplôme en 2026 (CAP, BEP, BAC Professionnel, général, ou d'un diplôme d'enseignement supérieur.)
Ne jamais avoir perçu cette prime (elle est valable une seule fois)
Les jeunes diplômés ont jusqu'au 30 novembre pour se faire connaître auprès de la mairie.

Conseil Municipal des Enfants !





Samedi 19 septembre, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), au nombre de 16, se sont réunis à l'occasion de leur journée d'intégration.
Cette journée a notamment été marquée par l'élection de Louis HURTEAU au poste de Maire du Conseil Municipal des Enfants. Une étape importante pour cette nouvelle équipe, qui pourra ainsi prendre pleinement part à la vie de la commune.
Les enfants ont également eu l'occasion d'échanger avec les élus adultes et de présenter leurs idées et leurs envies de projets pour Porcheville.

RÉTROSPECTIVE

Porcheville Info Jeunes | Dispostif Sac Ados



Le dispositif Sac Ados permet aux jeunes de bénéficier d'une aide pour partir en vacances de manière autonome, responsable et organisée. Un véritable coup de pouce pour leur permettre de construire leur séjour, gérer leur budget et vivre une première expérience de départ entre jeunes.

Cette année, direction Argelès-sur-Mer ! Grâce à l'aide financière obtenue, les jeunes ont pu profiter pleinement de leur séjour et multiplier les expériences : jet-ski, parc aquatique, restaurants, sorties et moments de détente... De beaux souvenirs et une expérience enrichissante en autonomie !

Une belle réussite pour ce premier projet accompagné par le PIJ, qui espère pouvoir permettre à d'autres jeunes Porchevillois de profiter à leur tour du dispositif l'été prochain.

CCAS | Sortie familles

Comme chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale a proposé une sortie aux familles porchevilloises.
Ces dernières ont pu profiter des attractions du Parc du Bocasse à un tarif avantageux.





FORUM DES ASSOCIATIONS | Samedi 5 septembre







Le Forum des Associations a réuni de nombreux habitants autour du sport, de la culture et des loisirs. La journée s'est poursuivie en musique, avant un défilé festif accompagné de danseuses et percussionnistes antillais jusqu'au Parc de Loisirs.
La soirée s'est achevée par un feu d'artifice, venu illuminer le ciel de Porcheville.

Espace de Vie Sociale Boris Vian | Soirée convivialité du 18 septembre

L'Espace de Vie Sociale a accueilli sa première soirée convivialité, placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.
Au programme : repas participatif, jeux de société, jeux en bois et grand quiz, pour petits et grands. La soirée a également permis d'inaugurer l'Arbre à idées, un nouvel espace dédié aux envies, suggestions et propositions des habitants.
Une belle occasion de se retrouver et de partager un moment convivial au cœur de l'Espace culturel.



